

Table de concertation

Des droits humains à libérer des lois du marché

M. Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Chambre des Communes,
Ottawa, Ontario

Nous, de la Conférence religieuse canadienne (CRC), préoccupés par la dignité des personnes et la justice sociale, et partenaires des groupes communautaires qui interviennent au Québec au niveau de la lutte à la pauvreté, à l'exclusion sociale, ainsi que pour la défense des droits fondamentaux, nous tenons à prendre la parole pour vous partager nos préoccupations.

L'impact de la hausse du coût de la vie que nous vivons actuellement, principalement au niveau de l'alimentation et du coût du logement, fait des ravages auprès des populations plus vulnérables et appauvries en termes de stress et d'impact sur leur santé.

Depuis le début de la pandémie, « l'inflation a été particulièrement sévère pour le panier d'épicerie : le prix des aliments a cru d'environ 20 % en deux ans, selon Statistique Canada, soit beaucoup plus vite que les autres produits¹ ».

Noël est loin de nous, mais déjà les organismes appelaient alors le gouvernement à aller au-delà de la charité et des solutions individuelles et à lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire qui a un impact sur tous les autres aspects de la vie. Nous appuyons fortement cet appel.

Nous tenons à le rappeler: s'alimenter et se loger à prix abordable constituent des droits fondamentaux dont le respect ne peut être assuré en les laissant aux aléas des lois du marché dont l'objectif est avant tout la recherche du profit. À l'instar de M. Sébastien Rioux, titulaire de la *Chaire de recherche du Canada en économie politique de l'alimentation et du bien-être*, nous sommes de ceux et celles qui ne croient pas que la hausse du coût de la vie relèverait « d'une fatalité en soi à laquelle les gens devraient s'adapter² ».

¹ Mélanie Nantel, « Inflation alimentaire : Le repas des fêtes est-il au-dessus de nos moyens? », *Pivot*, 19 décembre 2023, <https://pivot.quebec/2023/12/19/inflation-alimentaire-le-repas-des-fetes-est-il-au-dessus-de-nos-moyens/>

² Nantel, « Inflation alimentaire », *Pivot*.

De même qu'un système alimentaire d'une société doit être conçu, pensé et géré avant tout pour nourrir et non pour s'enrichir, de même une politique d'habitation doit être planifiée et administrée dans le but de loger le plus grand nombre de personnes de façon décente et abordable.

Le droit à la sécurité alimentaire

Mme Virginie Larivière, porte-parole du Collectif *pour un Québec sans pauvreté*, rappelait que les quatre ou cinq gros acteurs dans le domaine de l'épicerie « ont profité de l'augmentation de l'inflation pour dégager des marges de profits supérieures à celles indiquées par l'inflation réelle³ ».

Ce que tend à confirmer un récent rapport du *Center for Future Work* qui nous apprenait que, pour 2023, les grands épiciers se partageront des profits nets de \$6 milliards, soit environ le double de profits que l'on dégageait avant la pandémie, et une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente⁴.

Parmi les conclusions de son rapport, M. Jim Stanford, économiste et directeur du *Center for Future Work*, questionnait les chiffres des grands épiciers : « Les mathématiques élémentaires réfutent l'affirmation des p.-d.g. des supermarchés selon laquelle ils n'ont fait que répercuter la hausse du coût des intrants sur les consommateurs⁵ ».

Pendant ce temps, les citoyen·nes s'appauvrissent et les banques alimentaires doivent redoubler d'efforts, explique Virginie Larivière. Depuis 2019, l'utilisation des banques alimentaires a augmenté de 73 % au Québec et de 78,5 % au Canada, plus d'un tiers des utilisateurs étant des enfants⁶.

Parmi les usagers et usagères figurent des salarié·es qui n'arrivent tout simplement pas à joindre les deux bouts. « La frange [...] qui ne cesse d'augmenter d'année en année, ce sont les travailleurs. Ils ont un revenu d'emploi et malgré tout, ils ont besoin d'une banque alimentaire », révélait le directeur des opérations des banques alimentaires du Québec, Gaël Chantrel⁷.

³ Nantel, « Inflation alimentaire », *Pivot*.

⁴ Centre for Future Work, *Données actualisées sur les prix, les volumes et les bénéfices à l'échelle du secteur de la vente au détail des aliments*, Mémoire présenté au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, décembre 2023, <https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2023/12/Stanford-AgriFood-Submission-Dec2023-French.pdf>

⁵ Centre for Future Work, *Données actualisées sur les prix, les volumes et les bénéfices à l'échelle du secteur de la vente au détail des aliments*.

⁶ Nantel, « Inflation alimentaire », *Pivot*.

⁷ Nantel, « Inflation alimentaire », *Pivot*.

Le droit au logement

Centraide Montréal l'a clairement déterminé, c'est le coût du logement dans le Grand Montréal qui reste le principal vecteur d'appauvrissement de la population la plus vulnérable⁸.

« Les chiffres ne peuvent pas être plus clairs. C'est un rapport catastrophique », s'exclamait Véronique Laflamme, porte-parole du *Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)*, en se référant au rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui faisait état de taux d'inoccupation qui ont chuté et de hausses record de loyers partout au Québec et au Canada⁹.

M. Francis Cortellino, économiste responsable de l'analyse du marché de l'habitation du Québec à la SCHL, rappelait que les hausses de loyers en 2023 sont historiques : « C'est un record depuis 1990, on n'a jamais eu de telles hausses », observe-t-il.

Le 20 février dernier, M. James Orlando, directeur général et économiste principal à la Banque Toronto-Dominion, faisant écho à Centraide et à la SCHL, rappelait que « les frais d'intérêt hypothécaires augmentent à un rythme sans précédent, tandis que les loyers montent en flèche en raison d'un faible taux d'inoccupation¹⁰ ».

Il rajoutait même qu'en raison de la forte proportion des coûts du logement, soit 30%, au sein du panier de l'indice des prix à la consommation (IPC), « cette composante à elle seule représente au moins la moitié de l'inflation globale au Canada ». Au point que M. Orlando n'hésite pas à identifier l'inflation du prix des logements comme étant « l'épine dans le pied de la *Banque du Canada* (BdC) » qui empêche celle-ci d'atteindre sa cible d'un taux d'inflation de 2% qui lui permettrait de procéder à une baisse des taux d'intérêts qui avantagerait la majorité de la population.

Plus que les coûts du financement hypothécaire, c'est la rareté des logements disponibles qui constitue la cause principale de la hausse des prix du logement.

⁸ Jean-Philippe Décarie, « Ça n'arrivera pas en 2024 : Des prix du logement qui redeviennent abordables », *La Presse*, 5 janvier 2024, <https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2024-01-05/ca-n-arrivera-pas-en-2024/des-prix-du-logement-qui-redeviennent-abordables.php>.

⁹ Clara Loiseau, « La pénurie d'appartements atteint des sommets : Pendant ce temps, la hausse des loyers s'observe partout », *Journal de Montréal*, 31 janvier 2024, <https://www.journaldemontreal.com/2024/01/31/la-penurie-dappartements-atteint-des-sommets>

¹⁰ James Orlando, « Inflation du prix des logements : Une épine dans le pied de la BdC », *Bulletin de la Banque Toronto-Dominion*, 20 février 2024. <https://economics.td.com/fr-boc-shelter-inflation-problem>

Conclusion

Il n'est pas normal qu'un ménage consacre plus de 50% de ses revenus nets à se loger, tout comme il est pour nous inacceptable d'assister à la fermeture d'un si grand nombre de résidences pour aînés (RPA). Rendre à nouveau le logement abordable constitue une priorité urgente et appelle à un grand chantier à mettre en branle dès 2024.

La non-reconnaissance des droits à la sécurité alimentaire et à un logement abordable à cause des coûts inaccessibles, entraîne dans son sillage le déni d'autres droits comme ceux à la santé, à la culture, aux loisirs, bref, à la pleine citoyenneté.

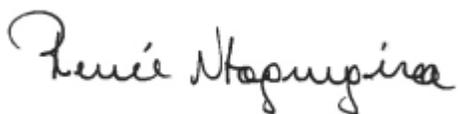
Les personnes travaillant dans les organismes communautaires qui interviennent au niveau de la sécurité alimentaire et du logement sont témoins des conséquences sur les personnes d'un tel déni de droits et constituent, par conséquent, des expertes pour élaborer et proposer des solutions.

Mais lorsque, en plus, leur expertise est corroborée et complétée par celle des institutions qui ont les moyens d'analyser et de chiffrer les causes de telles réalités, il est de la responsabilité du gouvernement de les écouter et d'assumer ses responsabilités.

Nous appelons votre gouvernement à adopter des politiques structurantes pour faire face aux coûts de la vie, soit l'augmentation du salaire minimum et des prestations de la sécurité du revenu en conséquence, ainsi que l'encadrement efficace des augmentations de loyer et la construction d'un nombre substantiel de logements sociaux qui réponde aux besoins actuels.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre lettre et nous vous demeurons disponibles pour en discuter avec vous.

Pour la table de concertation,



Renée Ntagungira, adjointe à la direction



Alain Ambeault, directeur général de la CRC

Cc : - M. Marc Miller, Ministre de l'Immigration, des Réfugiés, et de la Citoyenneté.
- M. Sean Fraser, Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.
- Mme Jenna Sudds, Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.